

FICHE CONTACT

Hébergement

DATE DE RESERVATION

Jour d'arrivée		Heure	
Jour de départ		Heure	

COORDONNEES

Nom, prénom	
Adresse de facturation	
Téléphone	
Mail	

DISCIPLINE SPORTIVE

Niveau de pratique	International		National		Régional		Autre	
--------------------	---------------	--	----------	--	----------	--	-------	--

OBJECTIF DU STAGE

--

HEBERGEMENT CREPS

- Nous disposons de chambres simples et doubles avec douche et WC intégrés.
- 7 chambres PMR (11 lits)

	Nombre stagiaires				Nombre encadrants		Effectif total
	Hommes		Femmes		Hommes	Femmes	
	Mineurs	Majeurs	Mineurs	Majeurs			
Chambres doubles							
Chambres simples							
Chambres doubles PMR							
Chambres simples PMR							

L'attribution des chambres par équipe sera effectuée autant que possible par étage.

Le CREPS ne peut s'engager à la réservation systématique d'une chambre individuelle selon l'occupation globale

RESTAURATION/HEBERGEMENT

Date										
Petit déjeuner										
Déjeuner										

Nuit										
Repas améliorés (service à table)										

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

L'acceptation des stages est subordonnée au versement d'un acompte correspondant à 30 % du coût prévisionnel.

En cas d'annulation, les pénalités sont les suivantes :

Sauf cas de force majeure, (élément extérieur, imprévisible et irrésistible) où seuls les coûts de restauration mis en œuvre par le prestataire seront facturés.

- Jusqu'à J-30 : pénalité de 30% du différentiel par rapport au devis initial
- De J-29 à J-15 : la pénalité est de 60 % du différentiel estimé par rapport au devis initial
- De J-14 à J : stage facturé

En cas de modification par une réduction d'effectifs de plus de 10 %, la facturation sera établie sur la base des effectifs annoncés.

Toute réservation est soumise au respect du règlement intérieur.

Merci pour ces informations, nous étudions votre demande au regard de nos disponibilités et reviendrons vers vous dans les plus brefs délais.

PROTECTION DES DONNES PERSONNELLES

Le CREPS de Nantes procède à un traitement de vos données personnelles pour permettre la réservation et le suivi de la réservation de votre séjour sur les lieux du CREPS, et à des fins de sécurité et de logistique. Ce traitement de vos données est nécessaire à l'exécution d'un contrat auquel vous êtes partie prenante ou à l'exécution de mesures précontractuelles prises à votre demande. Ce qui est prévu par l'article 6b) du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des données à caractère personnel.

Les réponses aux demandes d'information de ce formulaire sont obligatoires. A défaut de réponse de votre part, votre réservation au CREPS ne pourra pas être finalisée. Il appartient à la structure réservant le séjour d'informer les participants de la transmission de leurs données personnelles au CREPS de Nantes pour les finalités énoncées ci-dessus.

Les données ainsi collectées sont conservées 2 ans par le CREPS de Nantes. Ces données seront traitées par le Pôle programmation du service Accueil, Maintenance et Programmation, mais peuvent être transmises à d'autres services internes à des fins de gestion et de suivi de la prestation tels que les services financiers et la Direction.

Conformément au RGPD et à la loi n°78-17 du 6 janvier 1979 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (loi informatique et Libertés), vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement et à la communication sur vos données personnelles. Certains de ces droits peuvent être limités en fonction de la législation en vigueur et des nécessités répondant à la bonne exécution des finalités de réservation et de suivi de réservation.

Vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle, en particulier auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), si vous considérez que le traitement de données à caractère personnel vous concernant constitue une violation du RGPD et de la Loi informatique et libertés susvisés.
<https://www.cnil.fr/fr/plaintes>.